

FAITES VOTRE PART. VÉRIFIEZ LES MARQUAGES!



4
CONSEILS

Pour aider à protéger
le public des produits
électriques non
certifiés



01

ACHETEZ VOS PRODUITS AUPRÈS DE
DISTRIBUTEURS ET DE FABRICANTS EN QUI VOUS
AVEZ CONFIANCE.



02

VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE DE MARQUAGES DE
CERTIFICATION D'AUTORITÉS RECONNUES TELLES
QUE LE CSA, L'UL OU LA NSF.



03

LORSQUE VOUS ACHETEZ AUPRÈS D'UNE NOUVELLE
SOURCE, VÉRIFIEZ LA CERTIFICATION DU PRODUIT
AUPRÈS DES AUTORITÉS CHARGÉES DE LA
CERTIFICATION TELLES QUE LE CSA, L'UL OU LA NSF.



04

SIGNEZ TOUT PRODUIT DANGEREUX AUX
AUTORITÉS LOCALES OU PROVINCIALES
COMPÉTENTES, TELLES QUE L'OSIE EN ONTARIO.



Les conduits et raccords électriques non certifiés ou certifiés de manière frauduleuse peuvent ne pas avoir été testés pour vérifier qu'ils respectent bien les normes réglementaires et peuvent donc présenter des risques importants pour la sécurité tels que des incendies ou des décharges électriques, ce qui pourrait mettre les utilisateurs en danger.